

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2561

24 novembre 2010

### SOMMAIRE

1st Rei S.A. ....	122892	Quyrial .....	122915
3M Asset Management S.à r.l. ....	122892	Randstad Group Luxembourg S.à r.l. ...	122905
3M Global Capital S.à r.l. ....	122892	Randstad Holding Luxembourg S.à r.l. ..	122905
Actimum Luxembourg Sàrl .....	122894	Randstad Luxembourg North America S.à r.l. ....	122905
A fleur de peau, S.à r.l. ....	122893	Regina International S.à R.L. ....	122905
Albra S.A. ....	122892	Rencile Invest S.A. ....	122906
ALUBRA S.à r.l. Luxembourg .....	122894	Riata Sàrl .....	122906
Antim International Sàrl .....	122928	Roma S.A. ....	122905
Build Hotel S.à r.l. ....	122882	Roof Garden S.A. ....	122908
Build Top Hotel S.à r.l. ....	122895	Roof Garden S.A. ....	122908
Cabinet Gutierrez Breesch S.A. ....	122915	Roxanne International S.à r.l. ....	122909
Cabinet Gutierrez Breesch S.à r.l. ....	122915	Royal Mead S.A. ....	122911
Callisto Luxco II S.à r.l. ....	122909	Ruysdael Global Investment S.A. ....	122911
Callisto Luxco I S.à r.l. ....	122906	Scandia VB s.à r.l. ....	122915
Cameron Lux III S.à r.l. ....	122911	Sea Pilot Investments Deutschland AG .	122928
Dameifel S.à r.l. ....	122894	Seka S.A. ....	122917
db-Montageservice S.à r.l. ....	122893	Sotime S.A. ....	122928
Développement et Conseil Lux S.A. ....	122892	Stonegate Pub Company Holding S.à r.l. .....	122918
Lingerie-Mercerie Reuter .....	122893	The G.W. S.à r.l. ....	122918
Lingerie-Mercerie Reuter .....	122893	Trocolux - El Behri, S.e.n.c. ....	122918
M.C.J. S.à r.l. ....	122894	TSI Europe S.A. ....	122918
Meta-Agent Software S.à r.l. ....	122894	TSI Europe S.A. ....	122928
Metaph S.à r.l. ....	122895	Veiner Weissert S.à r.l. ....	122893
Moutschen Invest .....	122895	Woodlark Property S.à.r.l. ....	122882
Net & Clean S.à r.l. ....	122895	Ypson S.A. ....	122891
OZ International Trading Company S.A. .....	122895	Zythum S.A. ....	122892
Qatena .....	122915		

**Woodlark Property S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 114.134.

—  
EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de l'associé unique, Sandlark Investments Holdings S.à r.l a été transféré au 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 1 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010140196/14.

(100160862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Build Hotel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 156.191.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the seventh of October.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

## THERE APPEARED:

Build Top Hotel S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the "R.C.S."), whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Mrs Rachel UHL, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated October 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Articles of Incorporation****Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Form - Corporate name.** There is hereby formed a private limited liability company under the name "Build Hotel S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter).

### 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

3.5.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object,

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## Chapter II. - Capital, Shares

### 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as a "Share" and collectively as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

### Chapter III. - Management

#### 8. Management.

8.1 The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers", each member individually, a "Manager"). The Sole Manager or the members of the Board of Managers, as the case may be, need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the members of the Board of Managers may be removed at any time by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with articles 14 and 15.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any two Managers as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

#### 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

**10. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

#### 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or any two Managers in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any two Managers in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the members of the Board of Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the members of the board of Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating members of the Board of Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the members of the Board of Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all the members of the Board of Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

#### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

##### **13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

##### **14. Holding of general meetings.**

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

##### **15. Majorities.**

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

#### **Chapter V. - Business year**

##### **16. Business year.**

16.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **17. Distribution right of shares.**

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Board of Managers or the Sole Manager may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers or the Sole Manager showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last

fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

## Chapter VI. - Liquidation

**18. Causes of dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

### 19. Liquidation.

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

## Chapter VII. - Applicable law

**20. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2010.

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Build Top Hotel S.à r.l. . . . .	<u>12,500 Shares</u>
Total: twelve thousand five hundred Shares . . . . .	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand Euro.

### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager for an undetermined period:

- CEREP Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the R.C.S. under number B 83.246.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound, in case of a sole manager, by the signature of the Sole Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le sept octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

## A COMPARU:

Build Top Hotel S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (ci-après le "R.C.S.") et dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

la comparante ci-dessus est ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé en août 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée et validée par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

## Statuts

### Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

**1. Forme - Dénomination.** Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Build Hotel S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les «Statuts»).

#### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après).

#### 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société a également pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

3.5.3 accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.5.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet,

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR), chacune (ci-après une « Part Sociale » et collectivement les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

## **Titre III. - Gérance**

### **8. Gérance.**

8.1 La Société est gérée par un gérant (le « Gérant Unique ») ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance», chacun étant alors désigné comme « Gérant »). Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance, le cas échéant, ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance peuvent être révoqués à tout moment par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à deux Gérants tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 des présents Statuts sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

### **9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux Gérants.

### **11. Délégation et mandat du gérant unique ou du conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou deux Gérants en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou deux Gérants, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

### **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courriel ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courriel, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courriel, télégramme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les membres du Conseil de Gérance présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

## **Titre IV. - Assemblée générale des associés.**

### **13. Pouvoirs de l'assemblée des associés - Votes.**

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

### **14. Tenue d'assemblées générales.**

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

### 15. Majorités.

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux dispositions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

## Titre V. - Exercice social

### 16. Exercice social.

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

### 17. Droit de distribution des parts.

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

## Titre VI. - Liquidation

**18. Causes de dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

### 19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

## Titre VII. - Loi applicable

**20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2010.

### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Build Top Hotel S.à r.l. . . . . . 12.500 Parts Sociales

Total: douze mille cinq cents Parts Sociales . . . . . 12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille euros.

#### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée comme Gérant Unique pour une période indéterminée:

- CEREP Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du R.C.S. sous le numéro B 83.246.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature du Gérant Unique, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 octobre 2010. Relation: LAC/2010/44408. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010139815/502.

(100160734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

#### **Ypson S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.438.

#### EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 5 octobre 2010 que:

- La démission de Mme Françoise SCHMITZ, de ses fonctions d'administrateur de catégorie B de la société a été acceptée;

- Mlle Line BAUER, née le 30 avril 1977 à Luxembourg demeurant au 5, rue Stolz, L-8126 Bridel

A été nommé aux fonctions d'administrateur de catégorie B de la société.

- Le mandat de l'Administrateur de catégorie B prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2010.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010140198/20.

(100160209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Zythum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 87.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 octobre 2010.

Référence de publication: 2010140199/10.

(100160609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**1st Rei S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 114.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010140200/11.

(100160393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**3M Asset Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 110.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010140202/9.

(100160066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**3M Global Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 110.189.

Les comptes annuels aux 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010140203/9.

(100160478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Albra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9764 Marnach, 9, Marburgerstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 103.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140241/10.

(100158202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2010.

---

**Développement et Conseil Lux S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 102.937.

Par la présente, nous dénonçons le siège social de DEVELOPPEMENT ET CONSEIL LUX S.A. -RC B102937 - 14, chemin des Douaniers à L-9647 DONCOLS et ce à partir du 10 octobre 2010.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Rombach, le 14 Octobre 2010.

La Fiduciaire Sofirom Sàrl

HUBERT Grégory

Référence de publication: 2010140243/13.

(100157751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2010.

---

**Lingerie-Mercerie Reuter, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9260 Diekirch, 4, rue du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 102.841.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140244/10.

(100157663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2010.

---

**Lingerie-Mercerie Reuter, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9260 Diekirch, 4, rue du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 102.841.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140245/10.

(100157664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2010.

---

**Veiner Weissert S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9841 Wahlhausen, 34, Am Duerf.

R.C.S. Luxembourg B 145.501.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140246/10.

(100158203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2010.

---

**db-Montageservice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6437 Echternach, 27, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 137.894.

---

comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140247/10.

(100158449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**A fleur de peau, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2441 Luxembourg, 324, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 124.983.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140248/10.

(100158444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Actimum Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 149.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140249/10.

(100158461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**ALUBRA S.à r.l. Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 2, Duarrefstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 139.311.

*Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 24. August 2010*

Es wurde beschlossen,

1) mit Wirkung zum 1. März 2010, den Gesellschaftssitz von L-9990 Weiswampach, Duarrefstrooss 1, nach L-9990 Weiswampach, Duarrefstrooss 2, zu verlegen.

2) Die Generalversammlung nimmt zur Kenntnis, dass die Privatadresse von Herrn Sacha BRANDT, Teilhaber der Gesellschaft, nunmehr wie folgt lautet: B-4850 Moresnet, rue de Montzen 12.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für ALUBRA S.à r.l. Luxembourg, Gesellschaft mit beschränkter Haftung*

FIDUNORD S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2010140251/17.

(100158549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Dameifel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5751 Frisange, 28, rue Robert Schuman.  
R.C.S. Luxembourg B 115.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140252/10.

(100158439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**M.C.J. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9217 Diekirch, 8, rue du Curé.  
R.C.S. Luxembourg B 148.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140257/10.

(100158457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Meta-Agent Software S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9712 Clervaux, 5, rue Schloff.  
R.C.S. Luxembourg B 74.695.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le gérant*

Référence de publication: 2010140258/12.

(100159064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Metaph S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7639 Blumenthal, 12, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 62.237.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140259/10.

(100158421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Moutschen Invest, Société Anonyme.**

Siège social: L-9943 Hautbellain, Maison 51B.

R.C.S. Luxembourg B 146.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampch, le 19 octobre 2010.

Graziella BLANQUART

*Administrateur délégué*

Référence de publication: 2010140260/12.

(100158766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Net & Clean S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 30, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 83.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140261/10.

(100158427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**OZ International Trading Company S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 132.308.

Nous soussignés, FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA SARL (R.C.S. n° B 85.775), dont le siège social se situe au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, représentée par son gérant Monsieur LA MENDOLA Vincent, dénonçons avec effet immédiat la domiciliation du siège social de la société OZ INTERNATIONAL TRADING COMPANY SA (R.C.S. n° B 132.308) au 64, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Fiduciaire Vincent LA MENDOLA S.à.r.l

Signature

Référence de publication: 2010140262/13.

(100159040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Build Top Hotel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 156.185.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the seventh of October.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

## THERE APPEARED:

Build Carlyle S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155124, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Mrs Rachel UHL, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated October 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

### **Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Form - Corporate name.** There is hereby formed a private limited liability company under the name "Build Top Hotel S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the 2010 24 36076 present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

#### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter).

#### **3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

3.5.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## Chapter II. - Capital, Shares

### 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as a "Share" and collectively as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder (s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

## Chapter III. - Management

### 8. Management.

8.1 The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers", each member individually, a "Manager"). The Sole Manager or the members of the Board of Managers, as the case may be, need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the members of the Board of Managers may be removed at any time by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with articles 14 and 15.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any two Managers as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

### **9. Powers of the sole manager or of the board of managers.**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

**10. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

### **11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.**

11.1 The Sole Manager or any two Managers in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any two Managers in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### **12. Meeting of the board of managers.**

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the members of the Board of Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the members of the board of Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating members of the Board of Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the members of the Board of Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all the members of the Board of Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

## **Chapter IV. General meeting of shareholders**

### **13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

### **14. Holding of general meetings.**

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

#### **15. Majorities.**

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

### **Chapter V. - Business year**

#### **16. Business year.**

16.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder registered office. may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's

#### **17. Distribution right of shares.**

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Board of Managers or the Sole Manager may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers or the Sole Manager showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

### **Chapter VI. - Liquidation**

**18. Causes of dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

#### **19. Liquidation.**

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

### **Chapter VII. - Applicable Law**

**20. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2010.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Build Carlyle S.à r.l. . . . .	<u>12,500 Shares</u>
Total: twelve thousand five hundred Shares . . . . .	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand Euro.

#### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager for an undetermined period:

CEREP Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 83.246.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound, in case of a sole manager, by the sole signature of the Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le sept octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Build Carlyle S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155124 et dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

la comparante ci-dessus est ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé en octobre 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> . Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Forme - Dénomination.** Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Build Top Hotel S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les «Statuts»).

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après).

### 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société a également pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

3.5.3 accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.5.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II. - Capital, Parts

### 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR), chacune (ci-après une «Part Sociale») et collectivement les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé

pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

### **Titre III. - Gérance**

#### **8. Gérance.**

8.1 La Société est gérée par un gérant (le «Gérant Unique») ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance», chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance, le cas échéant, ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance peuvent être révoqués à tout moment par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à deux Gérants tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 des présents Statuts sont valables et créent des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

#### **9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux Gérants.

#### **11. Délégation et mandat du gérant unique ou du conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou deux Gérants en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou deux Gérants, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

#### **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courriel ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courriel, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courriel, télégramme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les membres du Conseil de Gérance présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

#### **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

##### **13. Pouvoirs de l'assemblée des associés - Votes.**

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

##### **14. Tenue d'assemblées générales.**

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

##### **15. Majorités.**

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux dispositions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

#### **Titre V. - Exercice social**

##### **16. Exercice social.**

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

##### **17. Droit de distribution des parts.**

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

## Titre VI. - Liquidation

**18. Causes de dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

### 19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

## Titre VII. - Loi Applicable

**20. Loi Applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2010.

### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Build Carlyle S.à r.l. . . . . 12.500 Parts Sociales

Total: douze mille cinq cents Parts Sociales . . . . . 12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille euros.

### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé comme Gérant Unique pour une période indéterminée:

CEREP Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.246.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 octobre 2010. Relation: LAC/2010/44404. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010139816/504.

(100160658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Randstad Group Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.639.204.300,00.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 138.754.

Les comptes annuels pour la période du 16 mai 2008 (date de constitution) au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2010.

Référence de publication: 2010140113/12.

(100160826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Randstad Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.187.694.125,00.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 138.753.

Les comptes annuels pour la période du 16 mai 2008 (date de constitution) au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2010.

Référence de publication: 2010140114/12.

(100160714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Regina International S.à R.L., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.563.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010140118/9.

(100160589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Roma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R.C.S. Luxembourg B 27.897.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010140121/9.

(100160549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Randstad Luxembourg North America S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 140.086.

Les comptes annuels pour la période du 27 juin 2008 (date de constitution) au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 octobre 2010.

Référence de publication: 2010140115/12.

(100160715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Rencile Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.494.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2010.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010140119/12.

(100160842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Riata Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,68.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 53.703.

Les comptes annuels au 5 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2010.

Référence de publication: 2010140120/11.

(100160649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Callisto Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.037.

In the year two thousand ten, on the fifth of October.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Warburg Pincus (Callisto) Private Equity X L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Delaware Division of Corporations of the State of Delaware under number 4797399, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America,

here represented by Ms. Raphaela Savelsberg, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, on 4 October 2010.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of "Callisto Luxco I S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 153037, incorporated pursuant to a notarial deed on 24 March 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1338 on 29 June 2010. The articles of association have not been amended since.

The appearing party, representing the whole corporate capital, considers the following agenda:

*Agenda*

1. Change of the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) into United States Dollars (USD) and reduction of the par value of the shares to one United States Dollar (USD 1) each, so that the share capital of the Company shall henceforth be set at thirtyfour thousand two hundred fifty United States Dollars (USD 34,250), represented by thirty-four thousand two hundred fifty (34,250) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

2. Subsequent amendment of article five of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.** The Company’s share capital is set at thirty-four thousand two hundred fifty United States Dollars (USD 34,250), represented by thirty-four thousand two hundred fifty (34,250) shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.”

The appearing party, representing the whole corporate capital and having waived any notice requirements, requests the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The sole member resolves to convert the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) to United States Dollars (USD), using the exchange rate of one United States Dollar and thirty-seven cents (USD 1.37) for one euro (EUR 1) and resolves to reduce the par value of the shares to one United States Dollar (USD 1) each.

As a consequence of the foregoing resolution, the share capital of the Company is henceforth set at thirty-four thousand two hundred fifty United States Dollars (USD 34,250), represented by thirty-four thousand two hundred fifty (34,250) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole member resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.** The Company’s share capital is set at thirty-four thousand two hundred fifty United States Dollars (USD 34,250), represented by thirty-four thousand two hundred fifty (34,250) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.”

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède.**

L’an deux mille dix, le cinq octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-duché du Luxembourg.

**A COMPARU:**

Warburg Pincus (Callisto) Private Equity X L.P., un limited partnership constitué et existant en vertu des lois de l’Etat du Delaware, enregistré à la division des entreprises («Division of Corporations») de l’Etat du Delaware sous le numéro 4797399, ayant son siège social au c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America,

ici représentée par Mademoiselle Raphaela Savelsberg, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée à New York, le 4 octobre 2010.

Ladite procuration paraphée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement.

Laquelle partie comparante est le seul associé de «Callisto Luxco I S.à r.l.» (ci-après la “Société”), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153037, constituée selon acte notarié en date du 24 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1338 le 29 juin 2010. Les statuts n’ont pas été modifiés depuis.

La partie comparante, représentant l’intégralité du capital social, considère l’ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Conversion de la devise du capital social souscrit de la Société d’Euro (EUR) en dollar américains (USD) et réduction de la valeur nominale des parts sociales en un dollar américain (USD 1) chacune, de sorte que le capital social de la Société sera dorénavant fixé ci-après à trente-quatre mille deux cent cinquante dollars américains (USD 34.250), représenté par trente-quatre mille deux cent cinquante (34.250) parts sociales d’une valeur d’un dollar américain (USD 1) chacune.

2. Modification subséquente de l’article cinq des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à trente-quatre mille deux cent cinquante dollars américains (USD 34.250), représenté par trente-quatre mille deux cent cinquante (34.250) parts sociales d’une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social et ayant renoncé à toute notification, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de convertir le capital social souscrit de la Société d'euro (EUR) en dollars américains (USD), en utilisant le taux de change de un dollar américain et trente-sept cents (USD 1,37) pour un euro (EUR 1) et décide de réduire la valeur nominale des parts sociales à un dollar américain (USD 1).

En conséquence de la résolution précédente, le capital social de la Société sera désormais fixé à trente-quatre mille deux cent cinquante dollars américains (USD 34.250), représenté par trente-quatre mille deux cent cinquante (34.250) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

*Deuxième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à trente-quatre mille deux cent cinquante dollars américains (USD 34.250), représenté par trente-quatre mille deux cent cinquante (34.250) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Dont acte passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom et demeure, le mandataire de ladite comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. SAVELSBURG, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12264. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010139834/112.

(100160585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Roof Garden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.607.

---

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010140122/9.

(100160489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Roof Garden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.607.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 19 octobre 2010*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Mme Nathalie SORBARA et M. Nicola GIANOLI ont démissionné de leur mandat d'administrateur.

Mme Nathalie PRIEUR, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg et M. Guido GRASSI DAMIANI, demeurant au 82, Corso Magenta, I-20123 Milan, ont été nommés administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 19 octobre 2010.

*Pour la société*

Référence de publication: 2010140123/15.

(100160688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Roxanne International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.565.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010140124/9.

(100160724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

**Callisto Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.038.

In the year two thousand ten, on the fifth of October.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Callisto Luxco I S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 5, rue Guillaume J. Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 153037,

here represented by Ms. Raphaela Savelsberg, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 4 October 2010.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of Callisto Luxco II S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 153038, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 24 March 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1354 on 1 July 2010. The articles of association have not been amended since.

The appearing party, representing the whole corporate capital, considers the following agenda:

*Agenda*

1. Change of the currency of the share capital of the Company from euro (EUR) into United States Dollars (USD), reduction of the par value of the shares to one United States Dollar (USD 1) each, so that the share capital of the Company shall henceforth be set at seventeen thousand one hundred twenty-five United States Dollars (USD 17,125), represented by seventeen thousand one hundred twenty-five (17,125) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

2. Subsequent amendment of article five of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.** The Company's share capital is set at seventeen thousand one hundred twenty-five United States Dollars (USD 17,125), represented by seventeen thousand one hundred twenty-five (17,125) shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.”

The appearing party, representing the whole corporate capital and having waived any notice requirements, requests the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The sole member resolves to convert the currency of the share capital of the Company from euro to United States Dollars (USD), using the exchange rate of one United States Dollar and thirty-seven cents (USD 1.37) for one euro (EUR 1) and resolves to reduce the par value of the shares to one United States Dollar (USD 1) each.

As a consequence of the foregoing resolution, the share capital of the Company is henceforth set at seventeen thousand one hundred twenty-five United States Dollars (USD 17,125), represented by seventeen thousand one hundred twenty-five (17,125) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole member resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.** The Company’s share capital is set at seventeen thousand one hundred twenty-five United States Dollars (USD 17,125), represented by seventeen thousand one hundred twenty-five (17,125) shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.”

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède.**

L’an deux mille dix, le cinq octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-duché du Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Callisto Luxco I S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153037,

ici représentée par Mademoiselle Raphaëla Savelsberg, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d’une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 4 octobre 2010.

Ladite procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement.

Laquelle partie comparante est le seul associé de Callisto Luxco II S.à r.l. (ci-après la “Société”), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume J. Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153038, constituée selon acte reçu Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg, en date du 24 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1354 le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Les statuts n’ont pas été modifiés depuis.

La partie comparante, représentant l’intégralité du capital social, considère l’ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Conversion de la devise du capital social souscrit de la Société d’Euro (EUR) en dollars américains (USD) et réduction de la valeur nominale des parts sociales en un dollar américain (USD 1) chacune, de sorte que le capital social de la Société sera dorénavant fixé ci-après à dix-sept mille cent vingt-cinq dollars américains (USD 17.125), représenté par dix-sept mille cent vingt-cinq (17.125) parts sociales d’une valeur d’un dollar américain (USD 1) chacune.

2. Modification subséquente de l’article cinq des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à dix-sept mille cent vingt-cinq dollars américains (USD 17.125), représenté par dix-sept mille cent vingt-cinq (17.125) parts sociales d’une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

La partie comparante représentant l’intégralité du capital social et ayant renoncé à toute notification, demande au notaire d’acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L’associé unique décide de convertir le capital social souscrit de la Société d’euro (EUR) en dollars américains (USD), en utilisant le taux de change d’un dollar américain et trente-sept cents (USD 1,37) pour un euro (EUR 1) et décide de réduire la valeur nominale des parts sociales à un dollar américain (USD 1).

En conséquence de la résolution précédente, le capital social de la Société sera désormais fixé à dix-sept mille cent vingt-cinq dollars américains (USD 17.125) représenté par dix-sept mille cent vingt-cinq (17.125) parts sociales d’une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l’associé unique décide de modifier l’article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à dix-sept mille cent vingt-cinq dollars américains (USD 17.125), représenté par dix-sept mille cent vingt-cinq (17.125) parts sociales d’une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Dont acte passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom et demeure, le mandataire de ladite comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. SAVELSBURG, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12266. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010139836/111.

(100160642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Royal Mead S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 148.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2010140125/12.

(100160058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Ruysdael Global Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 56.538.

Par la présente, nous vous informons de notre démission de la fonction de commissaire aux comptes au sein de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 05 août 2010.

Pour Alpha Expert S.A.

Référence de publication: 2010140126/11.

(100160057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Cameron Lux III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.441.

In the year two thousand and ten, on the twenty-eighth day of September,  
Before us Me Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

CAMERON Lux II SARL, a private limited liability company having its registered office at 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 90 440;

duly represented by Me Cécile JAGER, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on September 28, 2010.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity CAMERON Lux II SARL, is the sole partner of Cameron Lux III S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 90 441 and incorporated by

a deed of Me Bettingen on December 17, 2002, published in Mémorial C number 116 on February 5, 2003 (“the Company”).

The articles of incorporation of the Company have been amended last by deed of the undersigned notary August 30, 2010, not yet published in the Mémorial C.

Which appearing person, acting in its above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of two million one hundred eighty-one thousand Euros (EUR 2,181,000.-) to bring it from its present amount of one hundred thirty eight million three hundred seventy-three thousand nine hundred and fifty euro (EUR 138,373,950.-) to the amount of one hundred and forty million five hundred forty four thousand nine hundred and fifty Euros (EUR 140,544,950.-) by the creation and the issue of forty-three thousand six hundred and twenty (43,620) new parts having a par value of FIFTY EUROS (EUR 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts, together with total issue premiums of nineteen million six hundred and twenty nine thousand Euros (EUR 19,629,000.-);

2. Subscription for all the forty-three thousand six hundred and twenty (43,620) new Parts by CAMERON Lux II SARL, prenamed, and paying up of these parts two million one hundred eighty-one thousand Euros (EUR 2,181,000.-) together with total issue premiums of nineteen million six hundred and twenty nine thousand Euros (EUR 19,629,000.-) by a contribution in kind of one quota having a nominal value of EUR 10.000,00 of Cameron Italy Holding Srl, having its registered office at Via Vittor Pisani n 20, Milan, registered in Milano under the corporate number REA MI -1938375 and a receivable for an amount of twenty one million eight hundred thousand Euros (EUR 21,800,000).

3. Amendment the first sentence of article 7 of the Company’s bylaws so as to reflect the proposed increase of the share capital. Then, the sole partner takes the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two million one hundred eighty-one thousand Euros (EUR 2,181,000.-) to bring it from its present amount of one hundred thirty eight million three hundred seventy-three thousand nine hundred and fifty euro (EUR 138,373,950.-) to the amount of one hundred and forty million five hundred forty four thousand nine hundred and fifty Euros (EUR 140,544,950.-) by the creation and the issue of forty-three thousand six hundred and twenty (43,620) new parts having a par value of FIFTY EUROS (EUR 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts, together with total issue premiums of nineteen million six hundred and twenty nine thousand Euros (EUR 19,629,000.-).

*Subscription*

CAMERON Lux II SARL, prenamed, here represented by Cécile JAGER, by virtue of a proxy given on September 28, 2010, has declared to subscribe for all the forty-three thousand six hundred and twenty (43,620) new Parts, and to pay them a total price of two million one hundred eighty-one thousand Euros (EUR 2,181,000.-) together with total issue premiums of nineteen million six hundred and twenty nine thousand Euros (EUR 19,629,000.-) by a contribution in kind of the fully paid-up quotas having a nominal value of EUR 10.000,00 of Cameron Italy Holding Srl, having its registered office at Via Vittor Pisani n 20, Milan, registered in Milano under the corporate number REA MI - 1938375 and a receivable for an amount of EUR 21,800,000 (the “Claim”).

*Evidence of the contribution’s existence and Value*

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary, by a statement dated September 28, 2010 issued by the managers of Cameron Lux II SARL confirming the value of the Claim and the quota contributed and an excerpt of the trade register of the Italian company .

*Evaluation of the contribution in kind*

The value of the contribution is deemed to amount to twenty one million eight hundred ten thousand Euros (EUR 21,810,000).

*Effective implementation of the contribution in kind*

The Sole Shareholder, contributor, represented as stated above, hereby declares that:

- it currently holds the Claim amounting to a counter value of twenty one million eight hundred thousand Euros (EUR 21,800,000) and the quota to be contributed;
- the Claim has not been assigned and no legal or natural person other than Cameron Lux II SARL is entitled to receive payment of the Claim;
- The contributed Claim is liquid, certain and immediately payable.

*Second resolution*

The sole partner resolves to amend the first sentence of article 7 of the by-laws of the Company in order to reflect such increase of capital, which now reads as follows:

**Art. 7. First sentence.** “The corporate capital of the company is set at one hundred forty million five hundred fifty four thousand nine hundred and fifty euro (EUR 140,554,950.-) divided into 2,811,099 parts having a par value of fifty euro (EUR 50.-) each.(...)”

#### *Valuation - Costs*

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated at seven thousand Euros (EUR 7,000).

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The appearing person, acting in her hereabove capacities, and in the common interest of all the parties, does hereby grant power to any employees of the law firm of the undersigned notary, acting individually, in order to enact and sign any deed rectifying the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

#### **A comparu:**

Cameron Lux II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social L-2449 Luxembourg, 26 Boulevard Royal et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90 440,

représentée par Me Cécile JAGER, avocat à la Cour, ayant sa résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 septembre 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par la personne représentant la partie comparante susnommée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée, Cameron Lux II S.à r.l., est l'associé unique de Cameron Lux III S.à r.l., ayant son siège au 26 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 90 441, et constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné date du 17 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 116 du 5 février 2003 («la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 29 janvier 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 mars 2010 numéro 641.

Laquelle personne comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société par un montant de deux millions cent quatre-vingt un mille Euros (EUR 2.181,000,-) pour le porter de son montant actuel de cent trente huit millions trois cent soixante-treize mille neuf cent cinquante Euros (EUR 138.373.950,-) à un montant de cent quarante millions cinq cent cinquante quatre mille neuf cent cinquante Euros (EUR 140.554.950,-) par émission de quarante trois mille six cent vingt (43.620) nouvelles parts sociales ayant une valeur de cinquante Euros (Eur 50) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission de dix-neuf millions six cent vingt-neuf mille Euros (EUR 19,629,000,-).

2. Souscription des quarante trois mille six cent vingt (43.620) nouvelles parts sociales par Cameron Lux II S.à r.l., prénommée, et paiement de ces parts sociales pour un montant de deux millions cent quatre-vingt un mille Euros (EUR 2.181,000,-) ensemble avec une prime d'émission de dix-neuf millions six cent vingt-neuf mille Euros (EUR 19,629,000,-) par apport en nature de la seule action actuellement en émission et ayant une valeur nominale de EUR 10.000,00 dans le capital de Cameron Italy Holding Srl, ayant son siège social Via Vittor Pisani n 20, Milan, enregistrée à Milan sous le numéro de société REA MI -1938375 et une créance pour un montant de vingt et un million huit cent mille Euros (EUR 21.800.000) (la “Créance”).

3. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 7 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital.

Ensuite l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société par un montant de deux millions cent quatre-vingt un mille Euros (EUR 2.181,000,-) pour le porter de son montant actuel de cent trente huit millions trois cent soixante-treize mille neuf cent cinquante Euros (EUR 138.373.950,-) à un montant de cent quarante millions cinq cent cinquante quatre mille neuf cent cinquante Euros (EUR 140.554.950,-) par émission de quarante trois mille six cent vingt (43.620)

nouvelles parts sociales ayant une valeur de cinquante Euros (Eur 50) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission de dix-neuf millions six cent vingt-neuf mille Euros (EUR 19,629,000,-).

#### *Souscription*

Cameron Lux II S.à r.l., prénommée, ici représentée par Me Cécile JAGER, avocat à la Cour en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg le 28 septembre 2010, a déclaré souscrire toutes les quarante trois mille six cent vingt (43.620) nouvelles parts sociales et les libérer pour un prix total de deux millions cent quatre-vingt un mille Euros (EUR 2.181.000,-) ensemble avec une prime d'émission de dix-neuf millions six cent vingt-neuf mille Euros (EUR 19,629,000,-) par apport en nature de la seule action actuellement en émission et ayant une valeur nominale de EUR 10.000,00 dans le capital de Cameron Italy Holding Srl, ayant son siège social Via Vittor Pisani n 20, Milan, enregistrée à Milan sous le numéro de société REA MI - 1938375 et une créance pour un montant de EUR 21.800.000 (la "Créance").

#### *Preuve de la valeur et de l'existence de l'apport*

La preuve de la valeur et de l'existence de l'apport est fournie au soussigné notaire par un certificat émis par les gérants de Cameron Lux II SARL daté du 28 septembre 2010, confirmant la valeur de la Créance et de la quota apportées ainsi que d'un extrait de registre de commerce de la société de droit italien.

#### *Evaluation de l'apport en nature*

La valeur totale de l'apport en nature est estimée à vingt et un million huit cent dix mille Euros (EUR 21.810.000).

#### *Effective implementation of the contribution in kind*

L'associé unique, apporteur, représenté comme décrit ci-dessus, déclare que:

- il détient la Créance dont le montant est de vingt et un million huit cent mille Euros (EUR 21.800.000) et la part social qui sont apportées;
- la Créance n'a pas été transférée et aucune autre personnel morale ou physique autre que Cameron Lux II SARL n'est en mesure/autorisée de pouvoir se faire payer une quelconque somme en vertu de la Créance;
- La Créance apportée est certaine, liquide et immédiatement exigible.

#### *Second résolution*

L'associé unique décide de modifier la première phrase de l'article 7 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital, lequel article sera comme suit:

**Art. 7. Première phrase.** «Le capital social de la société est fixé à cent quarante millions cinq cent cinquante quatre mille neuf cent cinquante Euros (EUR 140.554.950,-) divisé en 2.811.099 parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante Euros (EUR 50,-) chacune.(...)»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La personne comparante, es qualité qu'elle agit, agissant dans un intérêt commun, donne pouvoir individuellement à tous employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête e la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Cécile Jager, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 11 octobre 2010. LAC / 2010/ 44479. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 octobre 2010.

Référence de publication: 2010139838/177.

(100160233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

**Scandia VB s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, place de Clairefontaine.  
R.C.S. Luxembourg B 132.457.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gabriela Zaleski.

Référence de publication: 2010140128/10.

(100160167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Qatena, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités Capellen.  
R.C.S. Luxembourg B 107.369.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 octobre 2010.

Référence de publication: 2010140111/10.

(100160373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Quyrial, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 106.606.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010140112/9.

(100160055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**CGB, Cabinet Gutierrez Breesch S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CGB, Cabinet Gutierrez Breesch S.A.).**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 152.315.

L'an deux mille dix, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme «CABINET GUTIERREZ BREESCH S.A.» en abrégé: «CGB», avec siège social à L-1637 Luxembourg, 20, rue Goethe,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 152.315,

constituée suivant reçu par le notaire instrumentant, en date du 10 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1001 du 12 mai 2010.

La séance est ouverte à 13.30 heures sous la présidence de Monsieur Julien WEISGERBER, employé, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 45, boulevard de la Pétrusse.

L'assemblée décide à l'unanimité de renoncer à la nomination d'un secrétaire et d'un scrutateur.

Le Président de l'assemblée expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les cent (100) actions, représentatives du capital social, sont toutes représentées à la présente assemblée et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre de jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, conçu comme suit:

- 1.- Transformation de la forme de la société anonyme en une société à responsabilité limitée.
- 2.- Révocation des administrateurs et du commissaire aux comptes

- 3.- Refonte complète des statuts pour adapter les statuts de la société à la nouvelle forme juridique.
- 4.- Nomination des gérants.
- 5.- Transfert de siège vers L-2320 Luxembourg, 45, boulevard de la Pétrusse.
- 6.- Divers.

Ce fait exposé et reconnu exact par l'assemblée, cette dernière, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de transformer la société anonyme «CABINET GUTIERREZ BRESCH S.A.» en abrégé: «CGB», en une société à responsabilité limitée.

Les actionnaires décident en outre de convertir les actions de la société en parts sociales d'une valeur nominale de quatre cent euros (400,- EUR) chacune.

Par cette transformation de la société anonyme en une société à responsabilité limitée, aucune nouvelle société n'est créée, la société à responsabilité limitée étant la continuation de la société anonyme telle qu'elle a existé jusqu'à présent, avec la même personnalité juridique, et sans qu'aucun changement n'intervienne tant dans l'actif que le passif de cette société.

*Souscription des parts sociales*

Suite de la transformation juridique de la société les parts sociales sont réparties comme suit:

Manuel GUTIERREZ RUIZ .....	51 parts sociales
Marie-Christine BRESCH .....	<u>49 parts sociales</u>
Total: .....	100 parts sociales

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale révoque les administrateurs Monsieur Manuel GUTIERREZ RUIZ, Madame Marie-Christine BRESCH, et la société anonyme "AMBOS GROUP" et le commissaire aux comptes Monsieur Jean Fontaine, avec effet immédiat et leur confère pleine et entière décharge.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide en conséquence du changement de la forme juridique en société à responsabilité de refondre complètement les statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de «CABINET GUTIERREZ BRESCH S.à r.l.» en abrégé: «CGB».

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi dans la ville de Luxembourg; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exécution de tous services se rapportant à l'exercice de la profession d'expert-comptable consistant notamment à organiser, contrôler, apprécier et redresser des comptabilités et les comptes de toute nature, ainsi qu'à analyser par les procédés de la technique comptable la situation et le fonctionnement des entreprises sous leurs différents aspects économiques, juridique et financier, à faire le contrôle légal ou contractuel des comptes de sociétés ou d'organismes ainsi que de rendre des services et à donner des consultations dans les domaines financiers, administratifs et fiscaux, ainsi que l'exercice de toutes autres activités qui ne sont pas incompatibles avec la profession précitée.

Elle pourra réaliser son objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger sous contrainte des dispositions internationales en la matière.

Elle pourra exercer toute activité se rapportant directement ou indirectement à son objet, pour autant que celle-ci soit compatible avec la qualité d'expert comptable.

**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six (6) mois à donner par lettre recommandée à son ou ses coassociés.

Le ou les associés restants auront un droit de préférence pour le rachat des parts de l'associé sortant.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination en valeur des parts à céder. En cas de désaccord sur la valeur des parts à céder, celle-ci sera déterminée par un expert à désigner par le président du Tribunal d'Arrondissement compétent.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quarante mille euros (40.000,- EUR) représenté par cent parts sociales (100) d'une valeur nominale de quatre cent euros (400,- EUR) chacune.

**Art. 7.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

Le ou les gérants peuvent conférer à toutes personnes des pouvoirs spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

**Art. 8.** Aucun des associés ne pourra céder ses droits à un tiers sans le consentement de ses coassociés, représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

**Art. 9.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

**Art. 10.** Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires ou ayants-cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

**Art. 11.** Pour tous les points non expressément prévus aux présentes, les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale nomme au poste de gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Manuel GUTIERREZ RUIZ, prénommé.

La société est valablement représentée par la signature individuelle du gérant.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social vers L2320 Luxembourg, 45, boulevard de la Pétrusse.

#### *Constatation du notaire*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26-1 et 27 sur la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef des présentes à environ 800,- EUR.

Les frais des présentes sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, le comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.WEISGERBER, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> octobre 2010. DIE/2010/9420. Reçu soixante-quinze euros. EUR 75.-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

POUR COPIE CONFORME AUX FINS DE PUBLICATION AU MEMORIAL C.

Ettelbruck, le 20 octobre 2010.

*Le notaire*

Référence de publication: 2010139844/117.

(100160337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

#### **Seka S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 147.142.

Par la présente, je vous informe que je démissionne de mon mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de votre société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 mai 2010.

Mr VILT PIERRE.

Référence de publication: 2010140266/10.

(100159044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**The G.W. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9233 Diekirch, 6, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 97.791.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010140267/10.

(100158436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Trocolux - El Behri, S.e.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-9168 Mertzig, 26A, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 155.262.

Mr EL BEHRI MUSTAPHA, Né LE 26/08/1945 DEMEURANT 1, RUE DU BEARN à METZ CEDE SA SEULE ET UNIQUE PART DANS LA SOCIETE.

MR ARYS VINCENT DEVIENT ASSOCIE A HAUTEUR DE 24 PARTS

Les parts ont été souscrites comme suit:

	Parts
1) Madame Noufissa EL BEHRI, .....	76
2) Monsieur Vincent ARYS .....	24
Total: .....	100

FAIT A MERTZIG, LE 19/10/2010.

Mme El Behri  
Gérante

Référence de publication: 2010140268/18.

(100158900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**TSI Europe S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 143.730.

La société ABROAD FIDUCIAIRE S.à.r.l., inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107.654, procède à la dénonciation du siège avec effet immédiat de la société TSI EUROPE S.A., inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 143 730, situé à L-1661 Luxembourg, 47 Grand Rue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Christophe MIGNANI.

Référence de publication: 2010140269/12.

(100158841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

**Stonegate Pub Company Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 156.167.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fourteenth day of the month of October.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem.

There appeared:

"TDR Capital Nominees Limited", an English limited company, having its registered office at One Stanhope Gate, London W1K 1AF and being registered with Companies House under number 04708906, represented by Maître Mariya Gadzhalova, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 6 October 2010 (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company Stonegate Pub Company Holding S.à r.l. ("société à responsabilité limitée") which is hereby established as follows:

**Art. 1. Name.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name " Stonegate Pub Company Holding S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become members thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers.

#### **Art. 5. Share Capital.**

##### **5.1. Issued share capital**

The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Pounds Sterling (£ 12,500.-) divided into ten (10) classes of shares (each a "Class" and together the "Classes"), being one thousand two hundred and fifty (1,250) Class A shares; one thousand two hundred and fifty (1,250) Class B shares; one thousand two hundred and fifty (1,250) Class C shares; one thousand two hundred and fifty (1,250) Class D shares; one thousand two hundred and fifty (1,250) Class E shares; one thousand two hundred and fifty (1,250) Class F shares; one thousand two hundred and fifty (1,250) Class G shares; one thousand two hundred and fifty (1,250) Class H shares; one thousand two hundred and fifty (1,250) Class I shares; and one thousand two hundred and fifty (1,250) Class J shares, with a nominal value of one Pound Sterling (£ 1) each.

##### **5.2 Repurchase**

5.2.1 -The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares provided that such cancellation relates to the whole of one or more Classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class(es).

5.2.2 - In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more Classes of shares, the holders of shares of the repurchased and cancelled Class(es) of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant Class(es) held by them and cancelled.

5.2.3 - Each Class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount for the relevant period to which the class relates pursuant to the present article:

- The period for Class A shares is the period starting on 14 October 2010 and ending on the Interim Account Date for the Class A 2011 Interim Accounts (the «Class A Period»);

- The period for Class B shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on the Interim Account Date for the Class B 2012 Interim Accounts (the «Class B Period»);

- The period for Class C shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending on the Interim Account Date for the Class C 2013 Interim Accounts (the «Class C Period»);

- The period for Class D shares is the period starting on the day after the Class C Period and ending on the Interim Account Date for the Class D 2014 Interim Accounts (the «Class D Period»);

- The period for Class E shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on the Interim Account Date for the Class E 2015 Interim Accounts (the «Class E Period»);
- The period for Class F shares is the period starting on the day after the Class E Period and ending on the Interim Account Date for the Class F 2016 Interim Accounts (the «Class F Period»);
- The period for Class G shares is the period starting on the day after the Class F Period and ending on the Interim Account Date for the Class G 2017 Interim Accounts (the «Class G Period»);
- The period for Class H shares is the period starting on the day after the Class G Period and ending on the Interim Account Date for the Class H 2018 Interim Accounts (the «Class H Period»);
- The period for Class I shares is the period starting on the day after the Class H Period and ending on the Interim Account Date for the Class I 2019 Interim Accounts (the «Class I Period»); and
- The period for Class J shares is the period starting on the day after the Class I Period and ending on the Interim Account Date for the Class J 2020 Interim Accounts (the «Class J Period»).

5.2.4 - In the event a Class of shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the holders of such class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant class, to the Available Amount for a new period (the «New Period») which shall start on the date after the latest Class Period (or as the case may be the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such Class of shares, provided that if there is no Interim Account Date for such Class, the Period of such Class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the date after the Class J Period and the Classes of shares not repurchased and not cancelled in their Period as per article 5.2.3 shall come in the order of Class A to Class J (to the extent not previously repurchased and cancelled).

5.2.5 - In the case of redemption of a Class of shares, the holders of such Class of shares shall receive the Cancellation Value per Share provided that where the Cancellation Value per Share so determined exceeds the Available Cash per Share, the Cancellation Value per Share shall be equal to the Available Cash per Share.

### 5.3 - Modification of share capital

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

### 5.4 – Rights attached to the shares Each share confers the rights set forth in these Articles.

**Art. 6. Transfer of shares.** Shares are freely transferable among members. Except if otherwise provided by law, the share transfer to nonmembers is subject to the consent of members representing at least seventy five percent of the Company's capital.

### **Art. 7. Management.** The Company is managed by one or several managers who need not be members.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time. The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

The board of managers shall meet upon call by any manager. Notice of any meeting shall be given by letter, cable, telegram, telephone, facsimile transmission, telex or e-mail advice to each manager at least 24 hours before the meeting, except in the case of an emergency, in which event a twelve hours notice shall be sufficient. The convening notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

A duly called meeting of the board of managers shall be duly quorated if at least a majority of the managers are present or represented, provided that at least two of the Managers shall be participating in such meeting from Luxembourg. Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution.

Resolutions of the board of the managers will be recorded in minutes signed by any manager of the Company.

Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of anyone of the manager(s) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by anyone of the managers.

**Art. 8. Liability managers.** The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

**Art. 9. Decision by members.** Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly participate in written resolutions and act at any meeting of members through a special proxy.

**Art. 10.** Decisions by members are passed in such form and at such majority(ies) as set out herein or to the extent mandatory as prescribed by Luxembourg company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing members taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another; the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of members of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of members of the Company.

Meetings shall be called by the board of managers by convening notice addressed by registered mail to members to their address appearing in the register of members held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the members at their addresses inscribed in the register of members held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (i) a majority of the members (ii) representing at least three quarters of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 members, an annual general meeting shall be held on 30 June at 3.00 p.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11. Accounting year.** The accounting year begins on 1 January of each year and ends on 31 December of the same year.

**Art. 12. Annual accounts.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the board of managers.

**Art. 13.** The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the Company.

**Art. 14. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the members upon decision of a general meeting of members.

The share premium account (if any) may be distributed to the members upon decision of a general meeting of members. The general meeting of members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 15.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be members and who are appointed by the general meeting of members who will specify their powers and remunerations.

**Art. 16.** If, and as long as one member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 17.** For anything not dealt with in the present articles of association, the members refer to the relevant legislation.

**Art. 18. Definitions.** Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time.

Available Amount means (without double counting) the total amount of the net profits of the Company (including carried forward profits) but

(i) less any losses (including carried forward losses) (expressed as a positive number) and any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law of 10 August 1915, as amended on commercial companies or of the present Articles) (ii) plus any freely distributable share premium and reserves determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be) and

(iii) less any amount as determined by the sole manager or the Board (as applicable),

So that:

$$AA = P - (L + LR) + R - M$$

Whereby:

AA = Available Amount

P = net profits (including carry forward profits)

L = any losses (including carry forward losses)

LR = amounts placed or to be placed into unavailable reserve(s) pursuant to the requirements of the law of 10 August 1915, as amended concerning commercial companies or the Articles.

R = available reserves and premium.

M = amount as determined by the sole manager or the Board (as applicable).

Available Cash means all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding 6 months), any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the sole manager or the Board (as applicable) will be paid to the Company in the short term of less than 6 months LESS any indebtedness or other debt of the Company payable in less than 6 months, determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be) and less any amount of cash as determined by the sole manager or the Board (as applicable).

Cancellation Value per Share means the nominal value per share to be cancelled plus the Available Amount divided by the number of shares in issue in the Class to be repurchased and cancelled.

Class Period means Class A Period, Class B Period, Class C Period, Class D Period, Class E Period, Class F Period, Class G Period, Class H Period, Class I Period, and Class J Period.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month after the first year end following the start date of the relevant period.

New Period means the period which shall start on the date after the latest Class Period (or as the case may be the immediately preceding New Period of another Class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such Class of shares, provided that if there is no Interim Account Date for such Class, the period of such Class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of such New Period.

#### *Special disposition*

The first accounting year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2011.

#### *Subscription and Payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Payments (Pounds Sterling)
TDR Capital Nominees Limited . . . . .	12,500	£12,500
Total: . . . . .	12,500	£12,500

Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

*Extraordinary general meeting*

The sole member has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.  
2. The following person is named as class A manager of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

- Gary May, manager, born on 9th September 1958 in Coventry, United Kingdom, with professional address at One Stanhope Gate, London, W1K 1AF, United Kingdom.

The following persons are named as class B managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

- Eric Lechat, manager, born on 21 February 1980, in Louvain, Belgium, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; and

- Alexandra Petitjean, manager, born on 22 July 1979, in Remiremont, France, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le quatorzième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem.

A comparu:

«TDR Capital Nominees Limited», une société à responsabilité limitée constituée selon la loi anglaise, ayant son siège social au One Stanhope Gate, Londres W1K 1AF et inscrite au Companies House sous le numéro 04708906, représentée par Maître Mariya Gadzhalova, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 6 octobre 2010 (cette procuration étant enregistrée avec le présent acte).

Lequel comparant agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée Stonegate Pub Company Holding S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il est formé par les comparants et toutes personnes qui deviendront par la suite associées, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Stonegate Pub Company Holding S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance. La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger,

ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise.

Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le conseil de gérance.

## **Art. 5. Capital social.**

### **5.1. Capital social émis**

Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents livres Sterling (12.500 £) divisé en dix (10) classes de parts sociales (chacune une "Classe" et ensemble les "Classes"), à savoir mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe A; mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe B; mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe C; mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe D; mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe E; mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe F; mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe G; mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe H; mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe I; et mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de Classe J, avec une valeur nominale d'une livre Sterling (1£) chacune.

### **5.2 Rachat**

5.2.1 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales à condition que cette annulation concerne l'intégralité d'une ou de plusieurs Classe(s) de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales en émission dans cette/ces Classe(s).

5.2.2 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une ou de plusieurs Classe(s) de parts sociales, les détenteurs des parts sociales de/des classe(s) rachetée(s) et annulée(s) ont le droit de recevoir de la Société un montant égal au Montant d'Annulation par Part Sociale pour chaque part sociale de/des Classe(s) concernée(s) détenue(s) par eux et annulée(s).

5.2.3 Chaque Classe de parts sociales donne droit à ses détenteurs au pro rata de leur détention dans cette classe, en cas de rachat de cette classe, au Montant Disponible pour la période concernée à laquelle se rapporte la classe conformément au présent article :

- la période pour les parts sociales de Classe A est la période commençant le 14 octobre 2010 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2011 de la Classe A (la «Période de Classe A»);
- la période pour les parts sociales de Classe B est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe A et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2012 de la Classe B (la «Période de Classe B»);
- la période pour les parts sociales de Classe C est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe B et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2013 de la Classe C (la «Période de Classe C»);
- la période pour les parts sociales de Classe D est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe C et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2014 de la Classe D (la «Période de Classe D»);
- la période pour les parts sociales de Classe E est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe D et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2015 de la Classe E (la «Période de Classe E»);
- la période pour les parts sociales de Classe F est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe E et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2016 de la Classe F (la «Période de Classe F»);
- la période pour les parts sociales de Classe G est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe F et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2017 de la Classe G (la «Période de Classe G»);
- la période pour les parts sociales de Classe H est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe G et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2018 de la Classe H (la «Période de Classe H»);
- la période pour les parts sociales de Classe I est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe H et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2019 de la Classe I (la «Période de Classe I»); et
- la période pour les parts sociales de Classe J est la période commençant le jour qui suit la Période de Classe I et prenant fin à la Date des Comptes Intérimaires 2020 de la Classe J (la «Période de Classe J»).

5.2.4 Si une Classe de parts sociales n'a pas été rachetée et annulée endéans la Période de Classe concernée, les détenteurs de cette classe auront droit, en cas de rachat et d'annulation de la classe concernée, au Montant Disponible pour une nouvelle période (la «Nouvelle Période») qui commencera à la date qui suit la dernière Période de Classe (ou, le cas échéant après la Nouvelle Période d'une autre Classe précédent immédiatement celle-ci) et se terminera à la Date des Comptes Intérimaires préparés pour le rachat et l'annulation de cette Classe de parts sociales, étant entendu que s'il n'existe pas une Date de Comptes Intérimaires pour cette Classe, la Période relative à cette Classe se terminera le dernier jour du troisième mois suivant la fin de l'année sociale après la date du début de cette Nouvelle Période. La première Nouvelle Période commencera le lendemain de la Période de Classe J et les Classes de parts sociales non rachetées et non annulées pendant leur période conformément à l'article 5.2.3. viendront dans l'ordre de la Classe A à la Classe J (dans la mesure où elle n'a pas été rachetée et annulée précédemment).

5.2.5 En cas de rachat d'une Classe de parts sociales, les détenteurs de cette Classe de parts sociales recevront le Montant d'Annulation par Part Sociale étant entendu que lorsque le Montant d'Annulation par Part Sociale ainsi déterminé

est supérieur aux Espèces Disponibles par part sociale, le Montant d'Annulation par Part Sociale sera égal aux Espèces Disponibles par Part Sociale.

#### 5.3 – Modification du capital social

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

#### 5.4 – Droits attachés aux parts sociales Chaque part sociale confère les droits établis dans les présents Statuts.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

#### **Art. 7. Gestion.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, par une décision prise à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment. L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B. Une telle classification des gérants devra être dûment consignée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Le conseil de gérance se réunira sur demande d'un gérant. Convocation à toute réunion sera donnée par lettre, câble, télégramme, téléphone, télécopieur, télex ou courrier électronique à chaque gérant au minimum 24 heures avant la réunion, sauf urgence, auquel cas un délai de douze (12) heures sera suffisant. Il peut être renoncé à la convocation par écrit, télécopie, télégramme ou courrier électronique par chaque gérant. Une convocation séparée ne sera pas exigée pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieu décrits dans un échéancier adopté antérieurement par résolution du conseil de gérance.

Une réunion du conseil de gérance dûment convoquée aura le quorum nécessaire pour délibérer si la majorité des gérants est présente ou représentée et si au moins deux (2) des gérants participent à une telle réunion à partir du Luxembourg. Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises par l'agrément de la majorité des gérants de la Société (représentation comprise). Dans le cas où néanmoins l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) toute résolution du conseil de gérance ne peut être valablement prise que si approuvée par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux lesquels seront signés par un gérant de la Société.

Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de tout gérant.

Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle de chacun du/des gérant(s) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le ou un des gérants.

**Art. 8. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

**Art. 9. Décisions des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut valablement prendre part aux résolutions écrites et valablement se faire représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et à la/aux majorité/s prévues dans les présents statuts ou prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées y compris des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence, ou tous autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en

personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entière responsabilité des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par le conseil de gérance par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière responsabilité du capital social est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises (i) qu'à la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 associés la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au 30 juin de chaque année à 15.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant.

**Art. 11. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année, à la fin de l'année sociale le conseil de gérance établit les comptes annuels.

**Art. 13.** Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 14. Distribution.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission (si présent) peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 15.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 16.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

**Art. 18. Définitions.** Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires applicable.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date qui ne peut être inférieure à huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Classe de parts sociales applicable, étant entendu que cette date ne peut être postérieure au dernier jour du troisième mois après la fin de la première année sociale suivant le début de la période applicable.

Espèces Disponibles signifie toutes les espèces détenues par la Société (à l'exception des espèces déposées à terme ayant une maturité supérieure à 6 mois), tous instruments du marché monétaire facilement négociable, obligations et notes et toutes créances qui de l'avis du gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil seront payées à la Société dans le court terme de moins de 6 mois MOINS toutes dettes de la Société payables en moins de 6 mois déterminé sur la base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de Classe concernée (ou la Nouvelle Période le cas échéant) et moins tout montant en espèces déterminé par le gérant unique ou le Conseil (le cas échéant).

Montant d'Annulation par Part Sociale signifie la valeur nominale par part sociale devant être annulée plus le Montant Disponible divisé par le nombre de parts sociales en émission dans la Classe devant être rachetée et annulée.

Montant Disponible signifie (sans compter deux fois) le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) mais (i) moins toutes les pertes (y compris les pertes reportées) (exprimé en un chiffre positif) et toutes sommes devant être placées dans des réserves conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée sur les sociétés commerciales ou des présents Statuts (ii) plus toutes primes d'émissions et réserves librement distribuables déterminées sur la base des Comptes Intérimaires en relation avec la Période de Classe applicable (ou la

Nouvelle Période, selon les cas) et (iii) moins tout montant déterminé par le gérant unique ou le cas échéant par le Conseil.

De sorte que:

$$MD = B - (P + RL) + R - M$$

Whereby:

MD = Montant Disponible

B = Bénéfices nets (incluant les bénéfices reportés)

P = toutes pertes (incluant les pertes reportées)

RL = montants placés ou devant être placés dans une ou des réserves indisponible(s) conformément aux prescriptions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales ou les Statuts.

R = réserves disponibles et prime d'émission.

M = montant déterminé par le gérant unique ou le Conseil (le cas échéant).

Nouvelle Période signifie la période qui commencera à la date après la dernière Période de Classe (ou tel que cela peut être le cas la période immédiatement précédent la Nouvelle Période d'une autre Classe) et terminera à la Date des Comptes Intérimaires préparés pour le rachat et l'annulation d'une telle Classe de parts sociales, sous réserve que s'il n'y a pas de Date de Comptes Intérimaires pour cette Classe, la période de cette Classe se terminera le dernier jour du troisième mois qui suit la première fin d'année sociale et après la date de début d'une telle Nouvelle Période.

Période de Classe signifie la Période de Classe A, la Période de Classe B, la Période de Classe C, la Période de Classe D, la Période de Classe E, la Période de Classe F, la Période de Classe G, la Période de Classe H, la Période de Classe I, et la Période de Classe J.

Statuts signifie les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2011.

#### *Souscription et Paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré les parts sociales suivantes:

Associé	Nombre de parts sociales	Capital souscrit (livres sterling)
TDR Capital Nominees Limited . . . . .	12.500	£ 12.500
Total: . . . . .	12.500	£ 12.500

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 20, rue de la Poste, L2346 Luxembourg
2. La personne suivante est nommée gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

- Gary May, gérant, né le 9 septembre 1958 à Coventry, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au One Stanhope Gate, Londres, W1K 1AF, Royaume-Uni.

Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

- Eric Lechat, gérant, né le 21 février 1980, à Louvain, Belgique, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; et

- Alexandra Petitjean, gérant, née le 22 juillet 1979, à Remiremont, France, avec professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ mille cinq cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé : M. GADZHALOVA, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 octobre 2010. Relation: EAC/2010/12551. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010140141/524.

(100160223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**TSI Europe S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 143.730.

---

Monsieur Philippe LEROY

démisionne avec effet immédiat de mes fonctions d'administrateurs de la société TSI EUROPE S.A, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 143 730

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2010.

Philippe LEROY.

Référence de publication: 2010140270/11.

(100158842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

---

**Sotime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3470 Dudelange, 2, rue de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 126.892.

---

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010140137/9.

(100160731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Sea Pilot Investments Deutschland AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 41.004.

---

Le bilan de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010140144/12.

(100160428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2010.

---

**Antim International Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.218.

---

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 13 août 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 9 septembre 2010.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2010140293/13.

(100159789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2010.

---